



Tarification Eau potable / assainissement collectif
(applicable à compter du 01/01/2026)

TARIFS DE VENTE	TARIFS
Part fixe (abonnement) pour un an :	
-Eau potable :	135 €
-Assainissement :	135 €
Part variable (prix au m3 HT)	
-Eau potable :	0,44 €/m3
-Assainissement :	0,77€/m3

Redevances (Fixées par l'agence de l'eau et reversées à cette dernière) :

Prélèvement sur la ressource en eau (eau potable)	0,053 €/m3
Consommation eau potable (eau potable)	0,32 €/m3
Performance des réseaux d'eau potable (eau potable)	0,112 €/m3
Performance des réseaux d'assainissement (assainissement)	0,211 €/m3

Tarifs des prestations et interventions

GESTION DU CONTRAT	TARIFS
Frais d'accès au service + création d'un contrat	50 €
Transfert du contrat d'un locataire au propriétaire	Gratuit
Frais de résiliation sans interruption de service (transfert obligatoire du contrat à un nouvel abonné)	25 €
Frais de résiliation avec interruption de service (fermeture du branchement)	150 €
1 ^{er} duplicata de facture	Gratuit
Duplicata de facture	10 €
Frais de relevé d'index à la demande de l'abonné	30 €

CONTRÔLE	TARIFS
Contrôle du branchement d'assainissement à la demande de l'abonné ou en cas de constatation d'un défaut par la régie des eaux	100 €
Analyse d'eau à la demande de l'abonné	Devis laboratoire
Mesure de pression du réseau d'eau à la demande de l'abonné	40 €

BRANCHEMENT OU INTERVENTION SUR COMPTEUR ET RESEAU	TARIFS
Travaux de branchement (nouveau)	
- prise d'eau sur la conduite de distribution publique	300€
- robinet d'arrêt sous bouche à clé	
Pose de compteur	50 €
Dépose de compteur	50 €
Frais de remplacement ou de réparation du compteur pour casse ou mauvais emploi de l'abonné (détérioration, gel ...)	100 €
Frais d'étalonnage du compteur à la demande du client	Sur devis

PENALITÉS	TARIFS
Pénalité pour vol d'eau	1 000 €
Compteur inversé, déplombé, disparition ou changement du compteur sans autorisation	1 000 €
Déversements non autorisés dans le réseau d'assainissement collectif public	1 000 €

AUTRES PARTICIPATIONS	TARIFS
PAC (participation assainissement collectif)	
Redevance lors de la création d'un branchement assainissement	1 000 €